

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 octobre 2013  
(convocation du 14 octobre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Octobre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle de 10 h 40 à 12 h 00  
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 11 h 20  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard  
M. BRON Jean-Charles à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 13 h 00  
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 12 h 50  
M. CAZABONNE Didier à M. ROBERT Fabien à partir de 12 h 00  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10 h 15  
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 05  
M. GAUTE Jean-Michel à M. SIBE Maxime  
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 30  
M. OLIVIER Michel à M. PENEL Gilles  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. SOUBIRAN Claude à M. SOLARI Joël  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12 h 45  
M. SOUBABERE Pierre à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 30  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 13 h 00  
M. AMBRY Stéphane à M. TRIJOLET Thierry à partir de 13 h 20  
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques  
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain à partir de 12 h 00

M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 20  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 12 h 15  
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel à partir de 12 h 30  
M. DANJON Frédéric à Mme Laure CURVALE à partir de 12 h 45  
Mme. DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan  
M. DUPOUY Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. DUART Patrick à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12 h 10  
Mlle. EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie  
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude  
M. GARNIER Jean-Paul à Mme BONNEFOY Christine à partir de 11 h 50  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick  
Mme HAYE Isabelle à M. Pierre HURMIC à partir de 12 h 55  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis  
M. MAURIN Vincent à M. GALAN Jean-Claude  
M. MOGA Alain à M. BRUGERE Nicolas  
M. PAILLART Vincent à M. VERNEJOUL Michel  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12 h 00  
M. REIFFERS Josy à Mme. PARCELIER Muriel  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. BRON Jean-Charles  
Mme. TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique  
Mme. WALRYCK Anne à M. GAÜZERE Jean-Marc

### EXCUSES :

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Approbation de la Convention de partenariat technique pour la gestion du référentiel de l'Application Billettique Commune et des services associés**

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Agence française pour l'information multimodale et la billettique (AFIMB), rattachée au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, mène un projet billettique interopérable à l'échelle nationale, élargi aux pays frontaliers européens, appelé Application Billettique Commune (ABC) utilisant la technologie NFC (Near Field Communication).

Dans le cadre du programme d'investissements d'avenir dit «grand emprunt» avec l'appel à projets «Ville numérique N2» dédiés aux services mobiles sans contact, la Cub participe activement aux groupes techniques organisés par l'AFIMB avec d'autres autorités organisatrices de transport (AOT de Lille, Toulouse, Marseille, Caen, Rennes, Grenoble, ...), ainsi qu'avec le GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport).

Il s'agit de mettre en place un canal de vente et de distribution de titres de transport de façon dématérialisée sur smartphone dans un premier temps (également sur cartes à puces, clefs USB, ...). Ces titres seraient acceptés sur tous les équipements billettiques des réseaux participants, dont le réseau Tbc. Utilisable dans l'ensemble des territoires pour les déplacements occasionnels, ainsi que pour les déplacements inter-régionaux et transfrontaliers, l'ABC a pour objectif de faciliter l'achat et la validation de titres pour des déplacements occasionnels plutôt que pour les déplacements réguliers d'utilisateurs abonnés. L'ABC vient compléter les services qu'offrent les applications billettiques locales (application TBC, actuellement sur carte sans contact) en ce sens que chaque autorité organisatrice de transport pourra continuer de distribuer à ses usagers son application billettique locale mais pourra également leur proposer l'ABC.

A ce stade, il y a une opportunité de pouvoir bénéficier des travaux issus de cette démarche, par anticipation du renouvellement du système billettique de La Cub prévu en 2016-2017.

La mise en œuvre de l'ABC implique une coordination technique entre tous les systèmes billettiques de chaque autorité organisatrice de transport à travers la signature de la Convention de partenariat technique.

La Convention de partenariat technique constitue une structure technique porteuse en charge de la recherche d'un prestataire afin de fournir le service ABC, co-signée par l'AFIMB, le GART et les autorités organisatrices de transport souhaitant déployer cette ABC sur leur territoire. TISSEO, autorité organisatrice de transport du Grand Toulouse, s'est portée candidate pour jouer le rôle de chef de file dans la mise en œuvre du projet ABC.

Cette Convention de partenariat technique :

- engage les autorités organisatrices de transport (AOT) signataires quant au respect du futur référentiel ABC,
- engage les AOT à imposer le référentiel ABC dans leur(s) marché(s) ayant un lien avec le projet ABC,
- n'engage pas financièrement les AOT signataires,
- n'engage pas juridiquement les AOT hormis le respect de la conformité au référentiel,
- n'engage pas juridiquement les AOT en ce qui concerne leur éventuelle adhésion à un futur GIP ou structure juridique choisie pour gérer l'ABC.

En conséquence, il vous est aujourd'hui demandé de bien vouloir :

- approuver le projet de « Convention de partenariat technique pour la gestion du référentiel de l'Application Billettique Commune et des services associés, dit ABC ».

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5210-1 et suivants,

**VU** la Convention de partenariat technique pour la gestion du référentiel de l'Application Billettique Commune (ABC) et des services associés,

ENTENDU le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** l'intérêt que constitue l'Application Billettique Commune au regard des potentialités de vente et de distribution de titres de transport de façon dématérialisée sur smartphone pour La Cub, autorité organisatrice du transport public urbain,

## DECIDE

**Article 1** : D'approuver la «Convention de partenariat technique pour la gestion du référentiel de l'Application Billettique Commune et des services associés» jointe à la présente ;

**Article 2** : D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 octobre 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
19 NOVEMBRE 2013

PUBLIÉ LE : 19 NOVEMBRE 2013

M. CHRISTOPHE DUPRAT